

# Compte rendu réunion du Conseil Municipal

Du 15 octobre 2010

Date de convocation : 7 octobre 2010

**PRESENTS** : ZDAN Michel, LORRAIN Jean-Luc , Sylvie VILLAESCUSA, Noël MESPLES, Florence DEMESSANCE, Sylvie NOYES

**EXCUSES** : FERNET Josette (pouvoir donné à NOYES Sylvie), CHENIN Joséphine (pouvoir donné à MESPLES Noël), Catherine TEYSSEYRE (pouvoir donné à LORRAIN Jean-Luc), SABATIER Evelyne GLENADEL Jacques .....

**ABSENTS** : .....

**SECRETAIRE** : VILLAESCUSA Sylvie

**COMPTE RENDU** : Séance ouverte à 21 h 05

**1. Approbation des comptes-rendus des 30/07/2010 et 19/08/2010 :**

Approbation des comptes-rendus à l'unanimité.

**2. SIVU Lèze Ariège : adhésion de la commune d'Auragne :**

Le conseil approuve l'adhésion de la commune d'Auragne au SIVU et autorise M. le Maire à signer les documents afférents.

**3. SIVU Lèze Ariège : modification des statuts :**

Le conseil approuve la modification des statuts induite par l'adhésion de la commune d'Auragne au SIVU.

**4. PLU : Intégration perspectives SCOT et préparation assemblée publique partielle et générale :**

A la suite de la délibération prise lors de la réunion du Conseil Municipal du 19/08/2010 et du rendez-vous avec M. Massip, représentant du SCOT, les prévisions de croissance en habitations à l'horizon 2030 vont être revus à la hausse.

L'assemblée publique pour la présentation de la révision du PLU aura lieu le vendredi 19 novembre à 21h.

**5. Avant projet PADD :**

Document non reçu en mairie à ce jour : discussion reportée au prochain conseil.

**6. Vente terrain communal « Plaine de la Bourdette » :**

Délibération prise à l'unanimité.

**7. Remboursement de factures :**

Abonnement à Totalgaz pour du propane 50.00 € TTC

Bouteilles de propane (2) : 171.00 € TTC

Détendeur : 41.80 € TTC

Ces achats étaient pour le bar commerce.

Le conseil accepte à l'unanimité le remboursement de ces factures.

**8. Avenants Ateliers Communal :**

Après suppression de l'ascenseur handicapé (coût trop élevé) l'espace occupé par cet équipement a libéré une surface d'agrandissement du local phytosanitaire. Avenant correspondant d'un montant 488.01 € HT donc le montant de l'opération s'élève à 45 470.09 € HT au lieu de 44 982.08 € HT pour l'entreprise Cance

Installation d'un toilette handicapé à l'intérieur du bâtiment : avenant d'un montant de 940.00 € HT donc le montant de l'opération s'élève à 12698.00 € HT au lieu de 11 758.00 € HT pour l'entreprise Ricaud Robert

Plafond salle des associations : avenant d'un montant de 7 172.00 € HT donc le montant de l'opération s'élève à 15 693.34 € HT au lieu de 8521.34 € HT pour l'entreprise JAF Martins. Cet avenant est pris pour ne pas bloquer l'avancement des travaux mais qu'il reste soumis à la responsabilité du maître d'œuvre qui en a oublié la nécessité.

**9. Questions diverses :**

- a) Réunion des associations : le planning des lotos a été établi, sauf pour le Comité des Fêtes qui attend son assemblée générale extraordinaire du 20/10/2010 pour définir des dates. L'augmentation du prix de location des salles pour les lotos a été remis en cause au cours de cette réunion. Le conseil décide d'organiser une nouvelle réunion avec les associations pour reparler de ce point.

- b) Les plinthes et encadrements de fenêtre de la salle de réunion attenante à la mairie vont être repeinte en blanc par l'association A Voir et à Entendre !
- c) Assainissement du Bézinat : réunion de préparation de chantier le 20/10 à 9h30 à la CCVA.
- d) L'ATESAT nous a transmis un rapport concernant les ouvrages d'art de la commune et il ressort qu'il y aurait des travaux à effectuer sur 2 ponts de Grazac (à Garrigues et sur la Mouillonne).
- e) Le conseil régional propose une participation aux Journées Natures 2011 qui se dérouleront du 28 mai au 5 juin 2011.
- f) Un cirque a demandé l'autorisation de venir s'installer au village pour une représentation.
- g) Le club de rugby d'Auterive demande l'autorisation de pouvoir organiser des lotos à Grazac avec l'aide de Grazac Loisirs.
- h) Une pétition pour les droits de l'homme en Iran a été lue et sera transmise aux membres du conseil.
- i) Repas des aînés : Devis pour le repas (entrée, poisson, viande, fromage, dessert, pain, café, vin et service) : Bernat 30.00 € TTC et Denjean de 19.00 € à 23.00 € TTC. Le conseil choisit Denjean le menu à 23.00 € TTC. Pour l'animation, 3 devis : Hello Dance à 500.00 € TTC, l'orchestre Mistigri à 605.00 € TTC et l'Oceana à 1000.00 € TTC. Le choix du conseil se porte sur Hello Dance

Séance levée à 23 h 25